



LE SPIP 13 DIT NON A L'OMERTA ET AU MUSELAGE DES AGENTS!!

Les CPIP du SPIP de Marseille, milieu ouvert, réunis ce jour en Assemblée générale, ont décidé d'apporter leur soutien à leur collègue et camarade Mylène.

Nous dénonçons l'atteinte intolérable à la liberté d'expression et aux libertés syndicales dont est victime notre collègue. Nous nous interrogeons nous aussi sur la précipitation de la DAP quant au repérage de la radicalisation.

Nous refusons que notre devoir de réserve devienne une « obligation de se taire ».

Nous demandons l'arrêt immédiat des poursuites injustes et infondées dont fait l'objet notre collègue.

Nous demandons au DFSPIP 13 de reporter le recrutement express des « agents spécialisés dans la prise en charge des publics radicalisés », dans l'attente de régularisation de la situation de Mylène.

Marseille, le 15/11/2016